

## Mode de financement

- **Demandeur d'emploi inscrit à France Travail**
  - Financement et rémunération de la formation par la région Occitanie possible

- **Salarié-e** : Projet de transition professionnelle

Possibilité de financement individuel mobilisation (CPF) **Mon compte Personnel de formation**

- Autres cas : Nous contacter



## Modalités de candidature

Dossier de candidature



## Modalités d'inscription

- Entretien individuel de motivation
- Test de positionnement

### RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

## AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	86%
TAUX D'INSERTION	79%
TAUX DE SATISFACTION	82%

SESSION PRECEDENTE

# CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



11 bis avenue des Acacias  
65500 Vic-en-Bigorre



(+33) 05 62 31 82 00



Pour plus d'infos, contactez :  
[cfa-cfppa65@educagri.fr](mailto:cfa-cfppa65@educagri.fr)



NOUS SUIVRE !

MAJ : 08/09/2025



Formation accessible en fonction  
de la situation du handicap

Certificateur : EPLEFPA & CFPPA des Hautes-Pyrénées

Date d'échéance de l'enregistrement : 09-02-2027



Niveau 5 / N°RNCP 38610

FORMATION CONTINUE  
DIPLOMANTE



Cofinancé par  
l'Union européenne





## OBJECTIFS

Former des professionnels capables, au sein des équipes techniques des services GEMAPI, d'assister les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques, des dynamiques d'écoulements des eaux et de la prévention des inondations au sein d'un bassin versant.

9 MOIS  
DE FORMATION

800 HEURES/an  
AU CFA-CFPPA65

450 HEURES  
EN ENTREPRISE SUR 3 PERIODES

**Dispositif d'évaluation :** Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences.

**Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.**

## UNITES CAPITALISABLES

### 5 BLOCS DE COMPETENCES

- BLOC 1** Réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'hydrosystème
- BLOC 2** Assurer le suivi administratif et financier d'un programme d'actions
- BLOC 3** Concevoir et mettre en œuvre le volet technique d'un programme d'actions

**BLOC 4** Animer des actions de concertation et de sensibilisation

**BLOC 5** Participer à la prévention des inondations sur le territoire



### MODALITES PEDAGOGIQUES

**“Vous avez une bonne connaissance des cours d'eau et des compétences d'animateur. Mener des projets de concertation ne vous fait pas peur !”**

- Être âgé de plus de 18 ans
- Justifier d'un BTS Agricole
  - ou Bac + 2
  - ou Bac et 1 an expérience professionnelle dans le domaine

#### Principaux débouchés

Technicien-ne de rivière, Animateur-trice bassin versant, Chargé-e d'étude GEMAPI, Technicien-ne médiateur de rivière

**Possibilité de poursuivre en  
Licence professionnelle :  
Gestion des milieux aquatiques**